



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

police municipale

Question écrite n° 79516

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'armement des policiers municipaux. En effet, suite aux attentats, le ministre avait promis au SDPM, 1er syndicat professionnel, que les préfets ne s'opposeraient pas à l'armement des policiers municipaux, si les maires le demandaient et si les formalités légales étaient remplies, compte tenu du contexte. Aujourd'hui, les forces d'État avec le plan Vigipirate sont au bout de leurs moyens humains, et le ministre demande aux maires de mobiliser leur police municipale pour surveiller les lieux de culte dont les églises, nouvellement menacées. Pourtant, malgré les instructions du ministre, il semblerait que certains préfets refusent, contre la volonté des maires qui le souhaitent, l'armement des polices municipales sur leur département. Ces décisions portent atteinte à la liberté des communes, et contribuent à menacer la sécurité des policiers municipaux. Aussi il souhaite connaître les intentions du ministre en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79516

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2015](#), page 3546

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)